

# POUGNY

## Informations

www.pougny01.com

juin 2009

N°95

### Mairie de Pougny

Rue de la mairie  
01550 POUGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la  
commission d'urbanisme  
(Construction) jusqu'à 19h00

### Editorial

Parmi les sujets qui méritent réflexion en ce mois de juin 2009.

#### L'avenir des communes.

Ce n'est pas nouveau ! l'augmentation du rôle joué par les communes, des services offerts aux populations, de la complexité des réglementations demande plus de moyens en personnels (employés communaux et élus), matériels et locaux. Cette demande entraîne une augmentation des coûts. La faiblesse financière des communes en est aggravée et pose avec plus de force la question de l'avenir des communes.

Des solutions sont à trouver dans la collaboration entre communes mais cela ne règlera pas tout. Certains pensent, c'est écrit dans le rapport Balladur, qu'il faut diminuer le nombre de communes, soit en les faisant absorber par les communautés de communes, soit en les regroupant.

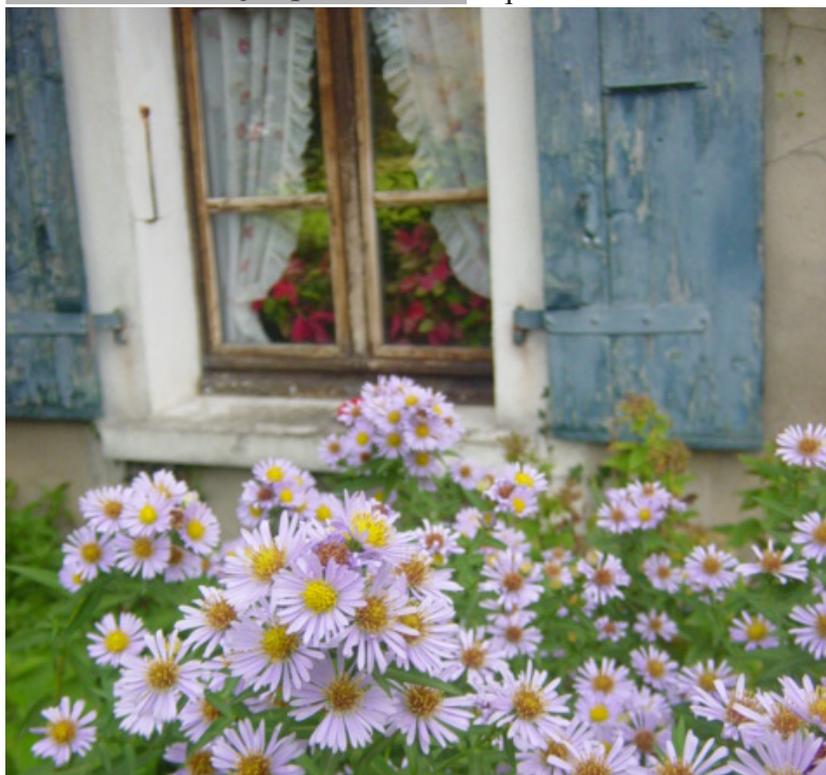
Notre inquiétude provient du fait que la question bien réelle, niée par personne, à savoir les difficultés grandissantes de fonctionnement des communes cache totalement l'aspect fondamental du problème : Le rôle politique des communes. La commune est l'échelon de base de la démocratie.

En diminuer le nombre, c'est éloigner les centres de décisions des citoyens.

L'avenir des communes est un sujet à l'ordre du jour et une affaire à suivre. Pour l'instant, la commune de Pougny poursuit son chemin. Nous continuons de nous occuper entre autres, du développement de Pougny avec la mise en place du PLU, des nuisances sonores (musicales et aériennes), de la sécurité routière, de la réserve de l'Etournel, de l'avenir de la poste. Nous avons amélioré l'équipement informatique de la mairie. Il nous faudra réfléchir à l'extension des bureaux.

Concernant la crise économique, le rôle important que jouent les collectivités dans le maintien des investissements ne fait que de se confirmer, en particulier dans la construction, freinant ainsi cette crise.

*Envoi de Killian Lachaux  
pour le concours photo organisé par la mairie*



## Cérémonie du 8 mai

Cette année pour donner plus d'importance à la célébration du 8 mai, la mairie avait invité et s'est félicitée de recevoir M Michel Frère, Général (2s) de l'armée française et M Albert Girardet, ancien déporté du camp de concentration de Buchenwald. Tous deux habitent le pays de Gex, connaissent Pougny. Tous deux sont convaincus de l'importance du « devoir de mémoire » et de l'importance des commémorations. Albert est le dernier déporté vivant du pays de Gex.

La cérémonie se déroula devant une quarantaine de personnes, avec, comme il se doit, drapeaux, défilé, fanfare, discours, dépôt de gerbe et minute de silence. L'année dernière Monsieur le Maire avait rappelé les massacres perpétrés dans la région par les troupes nazies. Cette année il cita quelques actions de résistance locales et posa la question : a-t-on des raisons de résister aujourd'hui ? Monsieur Pierre Michon président et porte drapeau des anciens combattants de Pougny lut la déclaration du ministre. Le traditionnel verre d'amitié mit un terme à cette commémoration.

Au moment où l'importance du « devoir de mémoire » est de plus en plus comprise et admise pour que ne tombent pas dans l'oubli et surtout pour que ne se reproduisent pas les atrocités commises pendant la seconde guerre mondiale, il est important d'apprendre ce qui suit : au lendemain du 8 mai (de cette année) nous avons proposé au journal « Le Pays Gessien » de publier un résumé de notre cérémonie. Il nous fut répondu que si le journal publiait un article sur le 8 mai pour une commune du pays de Gex, il devrait le faire pour toutes et il ne le pouvait pas (par manque de moyens, semble-t-il). A chacun de se faire une opinion.



*photo du dernier déporté survivant du pays de Gex ( au centre de la photo)*

## Réflexion et Art...

Il y a quelques mois, souvenez-vous, la haie qui longe la route de Feruaz était hérissée d'une multitude de canettes en aluminium. Cette « exposition » « d'art brut » ou suivant le mot américain de « Land'art » ( expositions qui ont pour but de susciter des réactions et des réflexions ) est née de deux causes :

La première, le fait que, une ou des personnes, qu'il n'est pas nécessaire de qualifier, jetaient régulièrement des canettes le long de la route.

La seconde, du fait que des promeneurs qui en avaient assez de voir ces déchets sur le talus et qui ne voulaient pas non plus les ramasser et les ramener au village chaque fois qu'il passaient par là, les ont fichés dans les branches de la haie, créant ainsi cette véritable exposition.

Quand nous avons décidé d'organiser le nettoyage de la commune nous nous sommes dit « Nettoyer n'est pas suffisant, il faut informer, dénoncer, expliquer, éduquer » et l'idée de parler ou de continuer cette exposition « Land'art » dans le village nous est alors apparue comme une idée à retenir. Ensuite, pendant le nettoyage de l'Etournel, nous avons été confrontés à une difficulté : comment emporter l'énorme pneu qui souillait le site depuis de longues années ?

Et bien, tout aussi naturellement et mystérieusement que les canettes se sont retrouvées piquées sur les branches, le pneu s'est retrouvé devant la turbine. Créant par cette symbiose notre seconde œuvre de Land'art. (suite p. 6)

## SIVOS

Le gymnase du collège de Péron va être terminé et susciter, n'en doutons pas, l'admiration de beaucoup dans la région. Cependant un problème est survenu avec la commune de Thoiry qui, non seulement ne veut pas participer au financement de ce gymnase mais propose de ne payer que la moitié du montant que vont payer les communes par année par élève. Thoiry, partie prenante dès le départ dans la construction du collège n'est pas devenu membre du SIVOS (Ensemble des communes participant à la construction du collège) et ne peut donc pas être obligé légalement de participer au frais de construction.

Une réunion entre les maires de Collonges, Challex, Péron, Pougny, St Jean de Gonville et le sous-préfet a eu lieu. Monsieur le sous-préfet va rencontrer la commune de Thoiry pour essayer d'obtenir un compromis. Si Thoiry campait sur ses positions, et sachant que Thoiry sera la commune qui va envoyer le plus d'élèves au collège, chacune des autres communes devrait dépenser environ 800€ annuellement pour chacun de ses élèves qui fréquentera le collège.

**La Mairie de Pougny cherche** pour cet été un cantonnier à temps partiel.

Si vous êtes intéressé,  
téléphonez au 0450567877

### Etournel = Gibraltar

Le Congrès des réserves naturelles de France s'est tenu à Divonne du 14 au 18 avril 2009. Plus de 380 congressistes ont été accueillis par la Communauté de communes du Pays de Gex, gestionnaire depuis 2003 de la RN de la Haute chaîne du Jura.

Une délégation de directeurs et responsables a visité le site de l'Etournel.

A cette occasion, les ornithologues nous ont rappelé l'importance du Site. En effet en ce qui concerne les rapaces, l'Etournel est de la même importance que Gibraltar. Autre rareté, nous trouvons sur le site, les algues "Characées" qui seraient la première plante à avoir colonisé la terre ferme.



## Budget 2009 regroupé



### Section de fonctionnement

Principaux postes de recettes :

Subventions d'exploitation (compensation genevoise – dotations diverses)	218 795.-€
Revenu des immeubles	30 000.-€
Reversement sur recettes (impôts + taxes)	217 500.-€
Atténuation de charges	5 900.-€
Produits de services (cantine, périscolaire etc)	60 202.-€
Produits exceptionnels	31 200.-€
<b>Total</b>	<b>563 597.-€</b>

### Principaux postes de dépenses :

Gestion générale	189 550.-€
Personnel et frais assimilés	198 100.-€
Gestion courante	64 290.-€
Charges financières	24 000.-€
Dépenses imprévues	20 000.-€
Amortissement frais études	711.-€
Virement à section investissement	66 946.-€
<b>Total</b>	<b>563 597.-€</b>

Les subventions aux différentes sociétés locales et associations s'élèvent à 12 000.-€, la liste peut être consultée en mairie.

### Section investissement :

**Les recettes d'investissement pour 2009 se répartissent ainsi :**

Solde d'exécution d'investissement reporté	851 819.-€
Virement de la section de fonctionnement	66 946.-€
Excédent de fonctionnement	176 670.-€
Taxe locale d'équipement	27 505.-€
Fonds de compensation de la TVA	14 100.-€
Subventions diverses, cautionnements	118 728.-€
<b>Total</b>	<b>1 255 768.-€</b>

**Les dépenses d'investissement pour 2009 se répartissent ainsi :**

Rénovations, travaux, (École, Annaz, terrain foot)	808 058.-€
Mobilier, matériel informatique	11 652.-€
Voirie + sécurité routière	90 000.-€
Immobilisations incorporelles (PLU, licence, etc.)	80 000.-€
Dépenses non affectées (douane, + emprunts + divers)	266 058.-€
<b>Total</b>	<b>1 255 768.-€</b>



## Préau du terrain de football

Nous avons avancé dans la description de la future salle des fêtes et dans la définition de ce qu'il faudra faire pour transformer le préau. En ce moment, nous étudions deux points :

- 1) les poteaux en ciments sont-ils assez solides ?
- 2) la pente du toit est-elle suffisante. Notamment en cas de fortes chutes de neige ?

Les premiers avis nous répondent oui alors, futurs bénévoles tenez-vous prêts.

## Achat de la douane

Nous poursuivons notre marche vers l'acquisition de la douane. Nous avons rencontré le DIDOL. Le DIDOL (Délégué Interministériel pour le Développement de l'Offre de Logements sociaux), est un fonctionnaire au nom bizarre mais bien sympathique chargé de trouver des points d'entente entre vendeurs et acheteurs (France Domaine et la commune de Pougny dans le cas qui nous occupe ici) Après étude du dossier douane de Pougny, monsieur le DIDOL nous a annoncé que moyennant la construction de 5 ou 6 logements sociaux nous pourrions espérer acquérir la douane pour environ 300 000 €. Il nous a conseillé de nous associer à un bailleur social afin de réaliser notre projet. Des accords de ce type existent déjà et permettent à une mairie, par exemple, de gérer en toute indépendance, locaux ou logements. Nous sommes donc actuellement en phase de discussion avec les bailleurs locaux. Précisons que logement social, ne veut pas (plus) dire logement/bâtiment au rabais. Nous pensons aussi intégrer le projet douane au projet P+R. Voir article P+R

## Avancement des chantiers :



### P+R

Nous avons appris récemment que la région participera financièrement aux aménagements extérieurs du P+R. Nous profiterons donc de ces subventions pour aménager le quartier Douane/Gare en particulier du point de vue de la sécurité routière. Plusieurs réunions consacrées à ce P+R ont eu lieu, soit sur le site, soit en mairie et il devrait être réalisé en 2010.

### Glissement de terrain de l'Annaz juin 2009

Nous sommes en train de préparer les demandes de subventions. Nous devons adresser délibération et dossier technique à la préfecture, au conseil général et à la région, tous trois susceptibles de nous accorder des subventions. C'est un travail minutieux : Nous devons être précis, fournir beaucoup de renseignements pour nous assurer que nos beaux dossiers ne vont pas finir dans quelques sombres tiroirs ou entamer une navette sans fin entre la commune et ces services.

### Rénovation de l'école

Le suivi de ce chantier demande beaucoup d'efforts. Nous tenons à ce que l'école soit opérationnelle pour la rentrée de septembre et nous devons pour cela régler un nombre non négligeable de problèmes.

Les plus importants étant, premièrement : de contrôler la qualité des travaux effectués et deuxièmement : de faire en sorte que les entreprises soient payées pour qu'elles continuent de travailler. Il faut croire que la complexité des démarches administratives augmente au fur et à mesure que l'on arrive vers la fin du chantier. Les travaux complémentaires que l'on doit ajouter, soit parce qu'ils n'avaient pas été prévus, soit pour résoudre une difficulté technique doivent faire l'objet de déclarations spécifiques et bien précises pour que la trésorerie accepte de les payer. Contraintes administratives qui compliquent les travaux d'écriture des entreprises, de la mairie, de l'architecte maître d'œuvre et demandent beaucoup de temps, d'interventions, de propositions, de négociations à nos élus. Nous boirons un grand verre quand ce chantier sera terminé.

### 1% culturel

Il s'agit de l'obligation de décoration des constructions publiques. Cette loi indique que lors de la réalisation par une commune d'un bâtiment public, 1% du budget de cette réalisation devra être utilisé à la réalisation d'une oeuvre d'art et ceci afin de promouvoir l'Art contemporain et les artistes.

En accord avec les réglementations et le Conseil Général, nous avons choisi quatre artistes qui ont présenté chacun un projet afin d'enrichir notre nouvelle école d'une Oeuvre d'Art.

Suivant la procédure recommandée un comité artistique sera formé, afin de rendre le choix le plus objectif possible. Il se réunira en Septembre pour rencontrer les artistes et sélectionner le projet qui lui semblera le mieux adapté.

Les quatre dossiers reçus sont très intéressants et le choix sera difficile !



## CRÉATION DU PLU

Comme nous l'avons inscrit dans notre programme, nous avons "lancé" la création du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui viendra en remplacement de l'actuel POS (Plan d'Occupation de Sols) datant de 1995.

Le PLU est constitué par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui en est la clef de voûte. C'est un document simple et concis qui expose les choix politiques appliqués au territoire pour les années à venir. Nous devons, lors de nos réflexions, prendre en compte le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Gex, qui est un document incontournable et il nous est fait obligation d'en suivre les prescriptions.

Nos compétences étant ce qu'elles sont, nous nous sommes mis en rapport avec les services de l'Etat, qui nous ont fourni une trame que nous "suivons pas à pas" avec leur aide, pour le côté administratif qui est souvent rébarbatif.

Le conseil municipal a donc voté la délibération prescrivant la révision du PLU en avril dernier.

La première phase étant terminée, la municipalité va lancer un appel d'offre pour mandater un cabinet d'urbanisme, qui aura en charge de nous aider pour l'étude et la réalisation de ce fameux PLU.

Il est clair que nous vous tiendrons informés de toutes les évolutions de ce dossier qui devra être terminé pour juillet 2010, par le biais de notre journal local et autres réunions publiques (autant que nécessaire), sachant que votre avis nous intéresse et que c'est pour l'avenir de votre commune avant tout.

## Sentinelles de l'environnement

Dans le cadre du programme "sentinelles de l'environnement", avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'Eau RMC, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) lance une série de soirées d'information et d'échanges destinées à tous : élus, bénévoles des associations de protection de l'environnement, des associations de pêche ou de chasse, techniciens des collectivités ou simples citoyens... Ces soirées doivent permettre à chacun d'appréhender les notions complexes d'écologie, en toute simplicité, et de connaître les outils disponibles pour agir. Nous aborderons cette question pour préserver l'environnement dans sa commune.

### Rendez-vous le 18 septembre

Le programme s'orientera de la manière suivante:

Soirée à partir de 19h30, avec les intervenants suivants:

- FRAPNA : introduction de la soirée, présentation générale du PLU, des enjeux en matière d'environnement dans le cadre des PLU.
- DDE : intervention qui abordera entre autre la question de l'optimisation de l'espace dans le pays de Gex, en lien avec l'influence de Genève.
- Chargé de mission du contrat de rivière Gex-Léman pour les enjeux liés à l'eau.

Le lendemain matin, nous proposons une sortie sur le terrain, pendant laquelle nous souhaitons aborder la question des corridors biologiques (lecture du paysage).

## Dons

Nous remercions

- Monsieur Ales Jiranek qui a fait don à la mairie de quelques uns de ses livres. Au travers de ses aquarelles et des textes qui les accompagnent, Ales nous donne une vision historique, touristique, animiste et quelque peu onirique des villes qu'il représente.

- Monsieur Jean Maret qui, avec quelques uns de ses amis de l'université de Chambéry a entrepris l'écriture de l'histoire des tuileries dans notre région. Il prépare un livre sur l'histoire de la tuilerie Crepel et est venu à plusieurs reprises enquêter sur les lieux. Monsieur Maret nous a fait don de son livre "L'aventure des tuiliers en avant-pays savoyard".

Vous trouverez ces livres à la bibliothèque municipale

Nous tenons aussi à dire combien nous apprécions le geste de la personne qui a légué à la commune une partie de ses terrains. Une belle façon de montrer son attachement à son village.



# Associations

## Fête de la musique

Cette année l'organisation de la fête de la musique n'a pas fait partie de nos préoccupations principales et nous n'avons pas anticipé le forfait de dernière minute de la société organisatrice. Nous ferons mieux l'année prochaine. A propos des manifestations musicales, nos réflexions concernaient :

- Les réunions musicales plus ou moins bruyantes, plus ou moins prolongées et plus ou moins «sauvages » qui se répètent dans le village. Réunions qui comprennent pique-niques, baignades, camping et celles que certains appellent « rave-parties », ainsi que les excès sonores des soirées à la salle polyvalente ou au préau du terrain de football.
- Une demande pour organiser un festival rock lors de la fête de la musique
- Une demande d'organiser un festival rock vers le 15 août.

Pour les premières, nous avons contacté la sous-préfecture, la gendarmerie et la commission de sécurité de la CCPG pour réfléchir et agir ensemble. L'idée étant, dans un premier temps, d'informer puis, dans un second temps, de punir quand il le faut (tapage nocturne, camping, pique nique, baignade, interdits..). Nous réfléchissons à d'autres mesures comme interdire ou rendre plus difficile les accès par exemple. Pour la salle polyvalente et le préau nous allons renforcer les points des règlements qui touchent au respect de la tranquillité des voisinages. Cela permettra, par exemple, en plus de l'amende pour tapage nocturne, de garder la caution et de stopper la soirée.

Pour la demande d'organiser un festival rock(avec camion sono) lors de la fête de la musique faite par un groupe de jeunes Franco/suisses quelques jours avant le 21 juin, nous avons répondu que nous n'avions pas de terrain pour cela et que la demande était un peu tardive pour que nous puissions vraiment l'étudier.

Quant à la demande d'organiser un festival rock mi-août, nous attendons toujours le règlement – voir dernier bulletin municipal -

Tout cela pose l'attitude de Pougny face au besoin de nature, de baignade, de loisirs, de vivre d'habitants de la commune et d'autres communes. Ceci, à notre avis, mérite une réflexion globale, jusqu'au niveau franco-valdo-genevois pour que des solutions globales soient apportées. Pougny ne règlera pas seul ce problème.

## Coup de Soleil

Coup de Soleil est une campagne de promotion du chauffe-eau solaire individuel organisée par Hélianthe et le Conseil Général de l'Ain tout au long de l'année 2009.

L'objectif est de multiplier par deux le nombre d'installations recensées à ce jour dans le département.

Dans une démarche globale d'utilisation rationnelle de l'énergie, après avoir correctement isolé son habitation, le recours aux énergies renouvelables permet de répondre aux besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, notamment. Couplé à un comportement énergétique sobre, le recours à l'énergie solaire se révèle aussi un bon choix économique, avec une estimation de la durée d'amortissement variant de 10 à 15 ans et un coût nul à l'utilisation.

### Hélianthe, Espace Information Energie au service des particuliers

Si vous souhaitez vous engager dans une démarche globale d'économie d'énergie, prenez contact avec nous. Dans le cadre de l'opération Coup de Soleil, nous établissons un diagnostic gratuit des consommations d'énergie dans votre habitation. Nous vous informons également sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

En permanence décentralisée sur rendez-vous : le 3e jeudi du mois dans une commune de la communauté de communes du Pays de Gex.

Nous vous invitons aussi à consulter le blog [www.operation-coupdesoleil.fr](http://www.operation-coupdesoleil.fr)

## EN BREF...

### Post scriptum à l'article Fête de la musique.

Info pour ceux qui n'habitent pas Pougny gare (ceux qui habitent à la gare, ont entendu la musique et sont au courant !): Vendredi et samedi derniers deux soirées musicales ont eu lieu au vestiaire du football. L'une pour fêter une réussite au bac, l'autre une soirée dansante du Rugby club. Ces deux soirées entrent dans le cadre de l'utilisation "traditionnelle" de ce préau. A savoir permettre aux gens de Pougny de faire la fête et permettre aux associations de récolter des fonds. Ces deux soirées posent la question de l'utilisation du préau et du vestiaire : Comment perpétuer cette tradition sans causer trop de troubles aux voisinage? Nous organiserons des réunions pour recueillir avis et suggestions.

### Réflexion et Art... suite

En effet, la turbine peut être considérée, elle aussi comme une œuvre d'art. Comme pièce industrielle, elle a ses beautés, beauté de ses formes, de ses courbes géométriques, symbole de science et de technicité. Par sa présence elle interroge, rappelle la présence du barrage de Chancy-Pougny. Premier barrage électrique sur la partie française du Rhône, elle nous dit aussi malicieusement, de ne pas oublier que Pougny ne reçoit quasiment rien en recette de ce barrage.

En conclusion, comme un don du ciel, la commune s'est retrouvé avec une œuvre apte à capter les regards et à susciter les réflexions et en particulier sur la question des rejets d'objets dans la nature.

Quoi de plus beau, de plus parlant en effet qu'une canette en aluminium aplatie et déchiquetée par la broyeuse et étincelant au soleil du matin ?

Ou, plus sophistiqué, la pollution visible type canette jetée par un(e) automobiliste est-elle plus grave que l'invisible ou moins visible comme celle du pneu jeté par un industriel ?

Le hasard, qui dit-on, fait bien les choses, en nous fournissant une œuvre d'art, nous donnait le moyen de poser ces questions mais devant la difficulté à expliquer la présence d'une telle œuvre, nous avons préféré enlever le pneu. (la turbine était trop lourde !) La réflexion reste ouverte et peut-être la ferez-vous évoluer avec nous.



**Le tour du pays de Gex** cycliste traversera votre commune les 12 et 13 septembre.

### Le cirque en herbe

Après deux semaines d'école du cirque, nos enfants ont offert deux heures de bonheur et de fête lors du spectacle qui a clos l'année scolaire.

**Les Mères Fouettard** remercient les personnes qui se sont déplacées lors de la foire aux fleurs du 8 et 9 mai, le bénéfice a été reversé au CCAS (Comité Communal d'Action Social). Lequel, rappelons-le s'occupe des personnes âgées ou en difficulté, d'où notre soutien « on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait ».

D'autre part le vide-grenier organisé le 17 mai s'est bien passé. Malgré la faible fréquentation des habitants, l'ambiance était bonne. Nous remercions tous les exposants et vous donnons RDV à l'année prochaine sous réserve.

Nous vous informons qu'il est encore possible de s'inscrire aux chantiers de jeunes bénévoles que la Fédération Familles Rurales de l'Ain organise pour les jeunes de 15 à 17 ans cet été.

Nous tenions depuis longtemps à mettre en place des séjours destinés à des jeunes en valorisant les aspirations de solidarité et d'initiative de cette tranche d'âge. Nous proposons donc deux chantiers alliant petits travaux en lien avec des municipalités et activités purement récréatives (Grièges du 11 au 17 juillet et Echenevex du 18 au 24 juillet).

Emmanuel GENIER  
Familles Rurales Ain  
Tél. : 04 74 32 11 45



<http://www.famillesrurales.org/>

## Naissance

- Salomé, Marie DOLMAZON  
Née le 24 mars 2009  
à Genève

Habitants de l'Étournal réservez  
le 5 juillet 2009 prochain !  
un buffet canadien est prévu.  
Plus de précisions dans vos  
boîtes aux lettres prochaine-  
ment

### Plan Canicule

Nous rappelons que l'Etat a mis en place un "plan canicule" pour les personnes de plus de 65 ans. Si vous désirez vous faire inscrire sur le fichier confidentiel, veuillez contacter la mairie ou le numéro d'information disponible du 1er juin au 31 août : 0 800 06 66 66 Canicule Info Service (appel gratuit)  
Dans tous les cas, s'il est prévu de fortes chaleurs et si l'on s'interroge sur sa santé ou celle d'une personne de son entourage, le médecin traitant ou le pharmacien peuvent donner tout conseil utile.

Notre commune se trouve sur la ligne de front de la **processionnaire du pin**, en est toute proche, ou bien se situe près d'un foyer récemment découvert.

Cette chenille dévastatrice, qui touche les hommes et les animaux (pouvoir urticant) aussi bien que la végétation, est en pleine expansion. Elle se propage vers le Nord, ainsi qu'en altitude. Afin de contrôler et réduire sa progression, votre réponse à cette enquête nous est indispensable. Si elle n'est pas encore arrivée jusque chez-vous, votre réponse est tout aussi importante, elle nous permettra de déterminer exactement ses limites et de prévenir son installation.

Pour répondre à l'enquête, notez vos codes d'accès : Nom d'utilisateur: **chenille** Mot de passe : **pin**, et ouvrez l'adresse : <http://w3.avignon.inra.fr/processionnaire/index.php?sid=67746&lang=fr> (Rappel : Les mésanges sont des oiseaux sédentaires qui se nourrissent d'insectes dont la processionnaire du pin.)



### Journée porte ouverte des pompiers

Samedi 6 juin, le CPI de Pougny organisait pour la première fois de son histoire une journée portes ouvertes. Le but, présenter le corps des sapeurs pompiers de Pougny, son rôle, ses actions, exposer du matériel, montrer comment réagir face à certaines situations - feu d'huile dans une cuisine, personne avec le feu à ses habits..

Un parcours sportif avait été préparé pour permettre aux plus jeunes de s'exercer et de vivre un moment la vie de sapeur pompier. Chaque participant ne fut pas peu fier de repartir avec un diplôme à son nom dûment signé.

Il est bon de savoir que les directions nationales et départementales des services de secours incendie s'inquiètent de la baisse des vocations et agissent pour y remédier. Des mesures techniques et de rationalisation

sont en cours : regroupement des centres locaux de secours avec mise en commun de matériel et création de dortoirs pour les gardes de nuit, embauche de pompiers professionnels.. Mais ce n'est pas suffisant. Sachant que la rapidité d'intervention est un facteur primordial dans la maîtrise d'un incendie ou pour l'efficacité des secours à personnes en difficulté, blessées ou crise cardiaque par exemple, la présence de pompiers locaux est une nécessité. Par leur proximité, la proximité de leur matériel, leur rapidité d'intervention, leur formation et leur entraînement, les conseils qu'ils peuvent prodiguer, ils peuvent éviter que petit problème ne se change en grande catastrophe.

Relancer les vocations est une des préoccupations importantes des directions et aussi des élus. Les journées portes ouvertes sont un des éléments permettant d'avancer vers ce but.

Il est aussi important et réconfortant de savoir que, pour ce qui est du volontariat, le département de l'Ain fait partie des bons élèves du pays et que dans le département, le pays de Gex fait lui aussi figure de bon élève. Pougny est un bon élève du pays de Gex et peut être fier d'avoir conservé son corps de volontaires même si, aujourd'hui, le recrutement se fait plus difficile.

Nous espérons que cette journée portes ouvertes aura montré – à ceux qui l'ignoraient – l'importance du rôle de nos sapeurs pompiers communaux et nous lançons un appel. Contacter le CPI, informez-vous, pensez à son importance et au rôle que vous pouvez jouer dans l'intérêt de tous.